



COMMUNIQUE

Plus de service public avec moins de moyens : Les Maires ne sont pas des magiciens ! Nous venons d'apprendre fortuitement le gel des contrats aidés par la Préfecture pour le dernier trimestre 2019 pour cause de « surconsommation ». Ce dont nous n'avions, à vrai dire, aucune connaissance puisque nous ne sommes pas informés du nombre de contrats exacts qui ont été actés.

La conséquence directe, pour nous au Port, c'est une diminution, sans sommation, de 30% de nos besoins en recrutement pour l'année 2019.

Ces contrats PEC nous permettent de procéder à l'accompagnement de nos enfants à l'école sur les questions d'hygiène et de sécurité par des agents polyvalents. L'École est notre priorité et nous n'accepterons pas la mise en péril de notre ambition faute de dialogue et d'anticipation de la part de l'État.

Ce gel concerne également, au Port, les agents qui participent à l'embellissement de la ville, la préservation de l'environnement et qui remplissent une mission sanitaire, en luttant contre l'épidémie de dengue. Or nous constatons ces derniers mois, une coïncidence entre les 25 000 cas de dengue recensés à La Réunion cette année et la suppression de plus de 15 000 contrats aidés depuis 2016.

Bien évidemment, ces contrats sont avant tout une chance de rebondir pour bon nombre de nos concitoyens qui sont souvent très éloignés de l'emploi. Il ne s'agit pas de continuer à encourager la précarité de ces contrats que personne ne conteste. Pour autant, ce que je veux ici souligner, c'est que nous n'avons pas à subir le défaut d'anticipation de l'État alors que nous aurions pu de façon progressive créer des emplois pérennes au profit d'une meilleure qualité de service public. Le motif budgétaire ne peut systématiquement être invoqué au détriment de la justice sociale et de l'intérêt général.

C'est un numéro d'équilibriste que l'État nous demande de réaliser, et il nous oblige à le faire avec les yeux bandés !

S'agissant des contrats aidés comme sur la question du logement, nous n'avons aucune visibilité. On navigue à vue. Suppression de l'APL accession sans concertation, puis l'État fait machine arrière sans autres explications. Les dossiers restent en attente, en suspend, tout le monde se regarde en chiens de faïence et ce sont les familles qui en pâtissent dans leur vie quotidienne. Le Gouvernement tâtonne alors qu'il serait plus judicieux de consulter les élus locaux pour adopter une stratégie claire et concertée en faveur des Réunionnais que nous rencontrons tous les jours.

Nous sommes tous, collègues Maires et Présidents de collectivités, à subir cette situation injuste. J'appelle donc à ce que nous agissions ensemble et vite ! Il est indispensable que l'État abandonne le gel des demandes en cours pour que nos services d'accompagnement de l'École, d'environnement, d'animations sportives et culturelles soient assurés dans les meilleures conditions. Il en va de la qualité du service public que nous devons à nos concitoyens.

Olivier Hoarau
Maire du Port

